

Réf: Dossier N°: 58445



AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CIEL BTP »

<u>Siège social</u>: ABIDJAN - COCODY PALMERAIE, NON LOIN DE LA PHARMACIE DU BONHEUR, 27 BP 581 ABIDJAN 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CIEL BTP ».

Objet: la construction, la gestion, la restauration, la rénovation, l'aménagement, la réhabilitation et l'entretien de bâtiments; la représentation de compagnies d'assurances; le transport général; le négoce; l'exportation, commercialisation la l'importation. de marchandises et matériaux divers; les prestations de services diverses; et généralement, la mise en oeuvre ou la participation directe ou indirecte à toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières. L'étude, la conception et l'exécution de tous travaux de construction de bâtiments en tous genres, notamment à usage d'habitation, commercial, industriel ou professionnel ainsi que tous travaux annexes y afférents; La transformation, l'aménagement et l'entretien de tous bâtiments, surfaces et espaces verts; La conception et réalisation de tous travaux de construction.

<u>Capital social:</u> 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY PALMERAIE, NON LOIN DE LA PHARMACIE DU BONHEUR, 27 BP 581 ABIDJAN 27

GERANT: Monsieur YAO ADAMA OUATTARA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32753 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe:</u> n°29273 du 17/12/2018

